

Qui peut déposer un projet ?

Tout le monde : les associations, les services municipaux, les directeurs d'établissement ou enseignants, les parents d'élèves...

Vous souhaitez déposer un projet ?

Prenez contact avec Sarah Schoubert, cheffe de projet opérationnel de la Cité Éducative de Villeneuve-la-Garenne :

06 09 15 48 90 | sschoubert@villeneuve92.com

Celle-ci vous renseignera sur le calendrier de l'appel à projet, ses objectifs et ses modalités.
Les dépôts de dossier peuvent se faire à partir de janvier.

Vous avez une question d'ordre général ?

Envoyez un e-mail à l'adresse de la Cité Éducative de Villeneuve-la-Garenne :
citeeducative_vlg@villeneuve92.com

Appel à projets
Villeneuve-la-Garenne

La Cité Éducative



La Cité Éducative

Villeneuve la-Garenne

Hôtel de ville
28 avenue de Verdun
92390 Villeneuve-la-Garenne

VILLENEUVE92.COM [f](#) [X](#) [@](#) [▶](#) [••](#) [≡](#) [in](#) [♪](#) [👤](#)



Labellisée Cité Éducative en 2022,
la Ville voit son label renouvelé en 2025,
pour 3 ans. À travers différentes actions,
l'ensemble des objectifs et des priorités sera
poursuivi au bénéfice des Villenogarennois.

Qu'est-ce-que c'est ?

La Cité Éducative est une démarche, portée par l'Éducation nationale, l'État et la Ville de Villeneuve-la-Garenne, qui favorise l'alliance éducative et soutient de nombreux projets portés par les acteurs éducatifs sur le territoire, dans le but de contribuer à l'épanouissement et à la réussite éducative des jeunes villenogarennois de 0 à 25 ans.

Le saviez-vous ?

De 2022 à 2024, la Cité Éducative a permis de financer une centaine de projets sur Villeneuve, portés par de multiples acteurs éducatifs.

Quelles sont les thématiques abordées ?



Le développement des compétences psychosociales

Socialisation, confiance en soi, estime de soi et des autres, respect et communication



L'acquisition des savoirs fondamentaux

Savoir lire, écrire, compter, expression orale, maîtrise des outils numériques

La prévention de toutes formes de violences

en milieu scolaire et extrascolaire



L'accompagnement des parcours collégiens

*- Passerelles CM2-6^e
- Lutte contre le décrochage
- Orientation/insertion*

Comment ça fonctionne ?

La Cité Éducative fonctionne par appel à projets

1

Lancé en janvier, l'appel à projets reste ouvert jusqu'en mai / juin.

2

Les porteurs de projet élaborent leurs actions, et remplissent une fiche projet selon le cadrage fourni.

* Les porteurs peuvent être invités à présenter leur projet aux membres de la Cité Éducative.

3

La fiche projet est transmise aux membres de la Cité Éducative qui l'analysent et arbitrent ensuite son financement. Des arbitrages mensuels sont prévus de janvier à juin.*

4

À l'issue des commissions d'arbitrage, le porteur de projet **est informé individuellement du résultat.**

5

Le porteur informe les membres de la Cité Éducative des dates auxquelles se déroule son action. Lorsque l'action est terminée, **il leur envoie une fiche-bilan.**